



Résumé des communications du colloque « *(In)visibilité des femmes judiciairisées : regards sur des enjeux contemporains* »

Panel « *Justice reproductive et parentalité* »

- Catherine Chesnay, professeure à l'École de travail social à l'UQAM.
Titre de la présentation : « *Justice reproductive dans les prisons pour femmes : enjeux et expériences* ».

Résumé : Développée par un collectif de femmes noires états-uniennes, militantes et intervenantes communautaires, la justice reproductive se définit ainsi : « *La justice reproductive est l'état de bien-être physique, mental, spirituel, politique, économique, et social des femmes et des filles. Elle devient une réalité lorsque chaque femme et chaque fille a le pouvoir et les ressources économiques, sociales et politiques nécessaires pour faire des choix sains à propos de son corps, de sa sexualité et de sa reproduction, pour elle-même, pour sa famille et pour sa communauté et dans toutes les sphères de sa vie.* » (ACRJ, 2005. Traduction libre, cité dans FQPN, p.4). Pour les personnes incarcérées dans les prisons pour femmes, le cadre de la justice reproductive permet d'éclater la notion de santé sexuelle et reproductive, en incluant des enjeux et des expériences qui n'y sont pas strictement associés, tel que le maintien des relations familiales. Basée sur les résultats préliminaires d'une recherche sur la justice reproductive dans les prisons pour femmes, cette présentation abordera les enjeux qui y sont liés, tout en ouvrant un espace de discussion autour de la justice reproductive en milieu carcéral.

- Fanny Harnois, candidate au doctorat en psychologie à l'UQAM.
Titre de la présentation : « *Parentalité, implication parentale et engagement parental : les voix des mères détenues* ».

Résumé : Partout dans le monde, les populations carcérales féminines sont en croissance. La majorité des femmes incarcérées sont mères et l'emprisonnement, tout comme la transition post-carcérale, peut perturber la relation mère-enfant et l'exercice de la parentalité. Cette étude exploratoire vise à décrire l'expérience parentale des mères incarcérées pendant leur incarcération et leur transition, en s'attardant à l'engagement et à l'implication parentale, de même qu'aux obstacles et facilitateurs associés à ces deux dimensions. Durant leur séjour en maison de transition, huit participantes ont été rencontrées au temps un et sept au temps deux. L'analyse qualitative de leurs récits met en lumière que l'implication parentale se manifeste par le type et la fréquence des contacts mères-enfants de même que par l'exercice de leurs responsabilités parentales. L'engagement parental se décline en trois thèmes, soit *Le corps et la voix comme moyens d'expression*, *Rattraper le temps perdu* et *Éloquence des actions concrètes*. L'étude confirme la vulnérabilité de ces femmes, notamment la précarité de leur situation socio-économique, qui empiète sur l'exercice de la parentalité et persiste après leur sortie de prison. Les obstacles et facilitateurs mis en évidence permettent de dégager des pistes d'intervention adaptées à la réalité des mères incarcérées, tant pendant l'incarcération que lors de la période de transition post-carcérale.

- **Carolanne St-Louis, étudiante à la maîtrise en travail social et en études féministes à l'UQAM**
Titre de la présentation : « **Quelles (in)justices reproductives pour les femmes en détention ? Pistes et recommandations des femmes pour un meilleur soutien** ».

Résumé : Trois points saillants ressortent de cette recherche : 1) La prison produit et (re)produit activement des oppressions reproductives, notamment à travers la restriction des soins gynécologiques et obstétricaux, les violences obstétricales et gynécologiques, le contrôle de l'intimité et de la sexualité, des interventions qui s'inscrivent dans un continuum de violence ainsi que des entraves au maintien du lien mère-enfant. 2) Les femmes incarcérées subissent des injustices testimoniales, leur parole sur leur propre corps et leur parentalité étant disqualifiée en raison de préjugés identitaires liés à leur statut de détenue. 3) L'injustice herméneutique limite l'horizon des possibles et restreint la capacité à imaginer des alternatives non carcérales. Finalement, cette recherche met en lumière que les injustices épistémiques vécues par les femmes incarcérées constituent la toile de fond des oppressions reproductives en détention. L'analyse témoigne de la nécessité de reconnaître les savoirs, les expériences et les revendications des femmes incarcérées et de développer des mesures alternatives à l'incarcération afin d'obtenir plus de justice reproductive.

Les recommandations des femmes étayées tout au long des résultats sont aussi un point fort de l'analyse : elles suggèrent un accès équitable et continu aux soins gynécologiques et obstétricaux, un accès gratuit et suffisant aux produits menstruels, la création d'espaces d'intimité respectueux, un soutien psychosocial et médical autour des expériences de grossesse, d'avortement, de ménopause, et de deuil périnatal, plus de formation pour le personnel carcéral et médical aux besoins sexospécifiques des femmes et aux approches sensibles aux traumatismes, et enfin, la reconnaissance des droits parentaux des mères incarcérées, le droit d'être considérée et consultée, en particulier dans l'unité mère-enfant, où la peur et la surveillance supplantent le soutien.

- **Personne du terrain** : France Stohner, directrice générale de l'organisme ADHARA

Panel « Enjeux (in)visibles de l'art, l'éducation et de l'apprentissage »

- **Frédéric Armstrong, Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison du Cégep Marie-Victorin.**

Titre de la présentation : « Effets visibles et invisibles de l'éducation en prison : perspectives au Québec et éclairages internationaux ».

Résumé : Cette communication propose d'explorer les effets visibles et invisibles de l'éducation en prison. En s'appuyant sur des données qualitatives recueillies auprès de personnes incarcérées ainsi que sur des témoignages d'apprenantes, elle met en lumière les apports différenciés de l'éducation formelle, non formelle et informelle. Une attention particulière sera portée aux réalités des femmes en contexte carcéral, à partir d'éléments issus de travaux, d'échanges et de pratiques documentées, notamment en lien avec les parcours éducatifs. La présentation abordera également les défis d'accès et de continuité au Québec, où les indicateurs traditionnels peinent à saisir l'ensemble des apprentissages. Enfin, des pistes de réflexion seront proposées à partir de travaux et d'échanges internationaux afin de nourrir la réflexion sur la réinsertion, la résistance et la reconstruction identitaire à travers les pratiques éducatives en milieu carcéral.

- **Marie Michèle Grenon, chercheuse postdoctorale au Département d'Éducation et formation spécialisées de l'UQAM**

Titre de la présentation : « Éducation des adultes et apprentissages non formels dans un projet artistique du collectif Art Entr'Elles ».

Résumé : Dans le cadre de mon projet postdoctoral, je me suis intéressée à un projet d'art communautaire réalisé par le collectif Art Entr'Elles, que j'ai analysé comme une activité d'apprentissage non formelle. Ce projet a été développé dans un processus de collaboration créatif et de réflexion en groupe entrepris par sept femmes judiciairisées (les artistes communautaires), deux artistes professionnels et une coordonnatrice affiliée à la maison de transition. L'objectif était d'élaborer une œuvre sonore collaborative organisée autour de sept contributions personnelles, dont la structure a été discutée et déterminée par le groupe. Appuyée sur une étude ethnographique de terrain menée tout au long de la démarche et des entretiens semi-dirigés avec les personnes participantes, la présentation abordera les principaux apprentissages réalisés au cours de ce processus. Il s'agira également d'élargir la discussion sur les dimensions transformatrices que peut avoir l'apprentissage chez les adultes et les possibilités qu'offre l'art communautaire dans un processus éducatif.

- **Simon Harel, professeur et Valentina Pancaldi, candidate au doctorat au Département de littérature et langues du monde à l'Université de Montréal.**

Titre de la présentation : « La voix comme passe-muraille : récits de soi et de rêves en maison de transition ».

Résumé : Que peut encore faire entendre le rêve lorsque la parole demeure prise dans les contraintes de l'institution carcérale ? Cette communication présente les résultats du projet de recherche-crédation « Théâtre sonore et voix de femmes incarcérées dans un dispositif de récits

de soi », subventionné par le FRQSC. Conçu avant la pandémie de COVID-19 et progressivement réorienté en fonction des contraintes et des réalités du terrain, le projet est né de la nécessité de faire résonner les voix de femmes judiciairisées au-delà des murs de l'institution carcérale. Mené en collaboration avec la Société Elizabeth Fry du Québec, il s'est déployé à la maison de transition Thérèse-Casgrain à Montréal, à travers deux dispositifs d'ateliers consacrés à l'art sonore, aux récits de soi et aux rêves nocturnes. Nous analyserons les effets de la création collaborative sur les pratiques narratives et la réappropriation de la parole, en interrogeant la recherche-crédation comme dispositif de production de savoirs et espace de subjectivation face à l'invisibilisation des femmes judiciairisées. Nous montrerons ainsi comment cette démarche, à la fois scientifique, artistique et sociale, peut faire du récit un véritable « passe-muraille ».

- **Personne du terrain** : Molly Siboulet-Ryan et Marie Lévêque, co-fondatrices du Collectif Rhizome

Table ronde « Savoirs expérientiels et art communautaire : la parole aux artistes d'Art Entr'Elles »

- Des femmes aux savoirs expérientiels et artistes communautaires membres du collectif Art Entr'Elles.
- Zoé Fortier, maîtrise en anthropologie de l'Université Laval et artiste visuelle.
- Marie Michèle Grenon, chercheuse postdoctorale au Département d'Éducation et formation spécialisées de l'UQAM.

Panel « Perspectives critiques sur l'institution carcérale : enjeux (dé)coloniaux »

- **Alexis Marcoux Rouleau, doctorat en criminologie à l'Université de Montréal.**
Titre de la présentation : « Quand loisir rime avec punir : Comprendre la prison pour femmes à partir des expériences de loisirs des personnes détenues ».

Résumé : Quels rôles les loisirs occupent-ils dans le quotidien des femmes détenues et au sein de la prison ? Qu'est-ce que les loisirs nous apprennent sur la prison, plus largement ? C'est à ces questions que j'ai voulu répondre dans le cadre de ma thèse de doctorat ; cette présentation proposera un survol des résultats obtenus à travers une étude qualitative réalisée en prisons ainsi qu'en maison de transition pour femmes au Québec. Les résultats indiquent que les loisirs absorbent et reflètent certaines propriétés de leur environnement, devenant instrumentalisés par l'institution afin de combler ses finalités de réhabilitation et de contrôle. Bien que les loisirs permettent d'alléger certaines souffrances vécues par les femmes détenues, ils font également l'objet de privations qui contribuent à leur tour à ces souffrances. En ce sens, les loisirs en viennent à concrétiser l'omniprésence de la prison dans le quotidien des femmes détenues, tout en participant à leur punition.

- **Felice Yuen, professeure au Département d'Applied Human Sciences à l'Université Concordia.**
Titre de la présentation : « "J'étais dans la cuisine de ma grand-mère" : Les expériences des femmes autochtones incarcérées suivant un programme culturel ».

Résumé : Cette présentation soulignera la nécessité d’offrir des programmes et des services culturels et met en lumière les considérations à considérer pour la création de tels espaces au sein des établissements correctionnels. La présentation porte sur un projet visant à comprendre le rôle des programmes culturels dans les processus de guérison et de réadaptation des femmes autochtones incarcérées avec des femmes autochtones détenues dans un établissement carcéral au Québec.

La présentation s’articule autour de quatre thèmes : 1) trouver un sentiment de sécurité ; 2) établir des liens affectifs ; 3) retrouver une clarté ancestrale ; et 4) favoriser le renouveau et la résilience. Les activités culturelles offrent aux femmes autochtones incarcérées des espaces reconnus par l’institution qui leur permettant d’accéder à leur culture. De telles occasions d’inclusion demeurent rares dans un système conçu pour exclure et isoler. Les recommandations pour soutenir la création de tels espaces soulignent l’importance des collaborations communautaires, de l’intégration des savoirs autochtones locaux, ainsi que les limites d’une approche compartimentée de la culture (par exemple, lorsque l’accès à la culture est limité à une heure par semaine). Bien que l’offre de programmes et des services culturels constitue une étape importante pour remettre en question les inégalités sociales découlant de la colonisation, des transformations systémiques plus profondes demeurent nécessaires pour produire un changement durable.

- **Personne du terrain :** Lisa (Fay) Gagné, coordonnatrice aux services pour victimes du Centre de justice des Premiers peuples de Tiohtià:ke/Montréal

Table ronde « *Pauvreté, itinérance et incarcération* »

- **Chanel Gignac, maîtrise en sciences juridiques à l’UQAM**

Titre de la présentation : « *Quelle (in)justice pour les femmes en situation d’itinérance : penser les luttes contre les violences basées sur le genre à la lumière des théories du care* ».

Résumé : Dans le cadre de mon mémoire, je me suis intéressée à la place accordée aux réalités complexes dans les luttes contre les violences basées sur le genre (VBG), plus particulièrement à celles des femmes en situation d’itinérance. Ces femmes, souvent en conflit avec les lois, demeurent pourtant particulièrement à risque de victimisation en raison de leur mode de vie. Or, l’itinérance des femmes et les VBG sont encore trop souvent traitées comme deux champs distincts, ce qui contribue à l’invisibilisation des femmes qui ont basculé vers la rue. C’est dans ce contexte que j’ai cherché à comprendre comment ces réalités sont prises en compte dans l’élaboration des politiques pénales en matière de VBG. Pour ce faire, je mobilise les théories du Care, qui permettent de questionner les logiques du système pénal comme outil de protection et de résistance, objet de tensions au sein des débats féministes contemporains.

- **Mathilde Moffet-Bourassa, candidate au doctorat en psychoéducation à l’Université Laval ; Isabelle F.-Dufour, professeure en psychoéducation à l’Université Laval et Julie Marcotte, professeure psychoéducation à l’Université du Québec à Trois-Rivières.**
Titre de la présentation : « *Naviguer les dédales de l’identité : trajectoires de femmes sortant de l’itinérance et de la criminalité* ».

Résumé : Les connaissances sur l'identité de populations marginalisées sont généralement construites autour de dimensions distinctes, telles que l'itinérance, la criminalité ou le genre. Or, les trajectoires vécues se déploient souvent à l'intersection de ces réalités. Cette fragmentation des connaissances peut ainsi limiter la compréhension de la complexité des trajectoires, en négligeant la manière dont ces intersections se superposent, interagissent et coexistent dans un contexte culturel donné, contribuant du même coup à invisibiliser les vécus. Dans cette étude qualitative, les récits de vie de 21 femmes québécoises sont analysés dans une perspective critique afin de mieux saisir en quoi leur identité narrative façonne leur sortie de l'itinérance et de la criminalité. Les participantes ont pris part à une première entrevue inspirée du *Life Story Interview* de McAdams (2008), puis une seconde où elles sont impliquées dans une démarche de co-interprétation et co-construction des résultats. Les retombées pour la pratique sont discutées.

- **Personnes du terrain** : Marianne Prud'Homme et Marie Akoly, intervenantes sociales au projet M'appartenir après ma sortie (MAPS) de la Société Elizabeth Fry du Québec et Mireille Roy, directrice générale de la Maison Marguerite.

Panel « *Approches communautaires dans les services de réhabilitation sociale : enjeux (in)visibles* »

- **Chloé Leclerc, professeure à l'École de criminologie à l'Université de Montréal, Amélie Couvrette, professeure au Département de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec en Outaouais ; Catherine Arseneault, professeure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et Elsa Euvrard, professeure à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval.**

Titre de la présentation : « Du suivi à la survie : quand la précarité redéfinit le suivi communautaire auprès des femmes judiciairisées »

Résumé : Cette communication présente les résultats d'un projet sur les liens entre le suivi communautaire et les situations de précarité des femmes judiciairisées. L'étude repose sur 50 jours d'observation et 84 entrevues menées auprès d'agentes de probation, d'intervenantes communautaires et de femmes sous surveillance communautaire. Les résultats montrent que la précarité — financière, résidentielle, professionnelle ou relationnelle — influence la capacité des femmes à répondre aux exigences du suivi, tout en fragilisant les conditions d'exercice des intervenantes. En contexte de grande précarité, le mandat de réinsertion peut facilement être remplacé par une gestion des urgences quotidiennes, sans réel levier de transformation. Paradoxalement, malgré les contraintes associées à la sanction, la grande majorité des femmes rencontrées en parlent de façon très positive, la qualité de la relation avec les intervenantes jouant un rôle déterminant dans cette appréciation. La communication se conclura par des recommandations concrètes, coconstruites avec les milieux correctionnel et communautaire et priorisées selon leur importance et leur faisabilité grâce à une démarche de cartographie conceptuelle.

- **Maude Boucher-Réhel, candidate au doctorat en criminologie à l'Université de Montréal.**
Titre de la présentation : « Une étude de l'expérience de femmes ayant rompu avec le cycle des portes tournantes carcérales »

Résumé : Dans le cadre d'une étude doctorale menée à l'École de Criminologie de l'Université de Montréal, des femmes ayant connu de multiples incarcérations témoignent de leur parcours vers la sortie des portes tournantes carcérales. À travers deux entretiens non dirigés et un groupe de discussion (prévu à l'automne 2026), ces participantes (6 rencontrées à ce jour, 20 visées d'ici décembre 2026) partagent les éléments qui ont facilité leur sortie et leur maintien hors de ce cycle. Les analyses préliminaires révèlent que la sortie du cycle des portes tournantes carcérales s'inscrit dans un ensemble de cycles interdépendants (consommation, itinérance et santé mentale) qui constituent souvent les causes profondes de la criminalité. C'est en s'attaquant à ces enjeux structurels que les femmes parviennent à rompre durablement avec ce cycle.

- **Personne du terrain** : Mathilde Chabot-Martin, intervenante communautaire à la Société Elizabeth Fry du Québec.

Panel « L'hébergement des femmes judiciairisées : besoins et enjeux (in)visibles »

- **Rougui Diop, candidate au doctorat au Département de sociologie de l'Université de Montréal.**
Titre de la présentation : « Réinsertion au féminin : regards croisés sur la sortie des femmes judiciairisées ».

Résumé : En croisant le vécu des femmes judiciairisées et le regard des intervenantes en maison de transition au Québec, cette communication interroge la maison de transition comme espace de réinsertion genrée. Loin d'être seulement un lieu d'hébergement et d'encadrement, la maison de transition apparaît comme un espace liminal où les femmes réapprennent à habiter le monde social, tout en étant appelées à redevenir mères, conjointes, travailleuses et citoyennes « responsables », dans des conditions pénales qui entravent souvent l'exercice de ces rôles. La présentation portera aussi sur des épreuves peu prises en compte, notamment les enjeux de santé gynécologique, la ménopause, la victimisation et les traumatismes liés ou aggravés par l'incarcération. Enfin, elle montrera comment les maisons de transition soutiennent ces trajectoires, tout en demeurant prises dans les limites structurelles du système pénal.

- **Corinne Chouinard, étudiante à la maîtrise à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval.**
Titre de la présentation : « L'expérience en maison de transition au Québec : le vécu de l'aspect hybride de l'institution, entre le contrôle et la réinsertion sociale ».

Résumé : Cette recherche qualitative porte sur l'expérience des personnes résidant en maison de transition au Québec. À partir d'entretiens réalisés auprès de résidentes et d'intervenantes, elle met en lumière le quotidien de ces milieux marqués à la fois par le soutien à la réinsertion,

l'encadrement institutionnel et la vie en communauté. Les résultats montrent comment les résidentes vivent concrètement cette position d'entre-deux, ni totalement libres ni complètement contraintes, dans un contexte où soutien à la réinsertion et exigences de contrôle se côtoient quotidiennement. Au-delà du portrait de la vie en maison de transition, la recherche invite à réfléchir aux enjeux liés à l'autonomie, aux attentes normatives et aux formes parfois invisibles de surveillance qui façonnent l'expérience des femmes judiciairisées lors de leur retour en communauté.

- **Personne du terrain** : Liane Berry, directrice générale de la Maison Li-Ber-T